



20 000 journées de classes sans enseignant-e depuis 2015 dans le 93

La réponse de l'inspection en 2016 : remplacer des grévistes !

Le 15 septembre, jour de grève nationale contre la réforme de la loi travail, des enseignant-es grévistes de l'école Cachin de Bobigny (93), ont été remplacé-es par des collègues de la brigade de remplacement.

Alors que les personnels en arrêt maladie ou en formation **sont très rarement remplacés**, que ceux et celles en autorisation d'absence pour différents motifs ne sont **systématiquement jamais remplacé-es**, que les élèves de Seine Saint Denis se trouvent **régulièrement sans enseignant-es**, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) choisit de remplacer des collègues grévistes en toute illégitimité.

Ce jour là, la DSDEN a préféré remplacer un-e professeur-e gréviste plutôt qu'un professeur en arrêt maladie ou en autorisation d'absence.

Du jamais-vu dans un département où prospèrent les discriminations territoriales et où l'Éducation Nationale ne recrute pas suffisamment de professeur-es des écoles : Les élèves de Seine Saint Denis se trouvent régulièrement sans enseignant-es parce qu' il manque toujours 400 postes de remplaçant-e-s à la rentrée.

Sud Éducation 93 condamne cette profonde atteinte inacceptable au droit de grève.

Nous rappelons que c'est par la grève et la mobilisation avec les parents d'élèves que nous avons pu obtenir la création des 503 postes dans le 93 en 2015.

C'est par la grève que les principaux droits sociaux (journée de 8h, congés payés...) ont été acquis.

SUD Éducation 93 dénonce cette attaque du droit de grève par la DSDEN du 93 .

Face à cette tentative qui cherche à diviser les enseignant-es en s'attaquant à leurs droits, SUD éducation 93 appelle tout-te-s les remplaçant-es à refuser le remplacement d'enseignant-es grévistes.

Le 20 septembre 2016,

SUD Éducation 93

CNT STE 93

CGT Educ'action 93